



18. Quant à la porte d'entrée, elle est soutenue par quatre colonnes cannelées de l'ordre corinthien; entre elles se trouvent deux petites niches où se trouvent les statues de S. Ignace et de S. François-Xavier; au haut on y voit une Vierge d'un passable ciseau avec un vitrage gothique, au-haut duquel se trouve une rose fleuronée qui fait un bel effet. Quant à l'intérieur, elle offre dans sa coupe trois nefs qui sont soutenues par dix colonnes fleuronées; elles sont éclairées par douze vitrages soutenus par des baguettes qui vont aboutir à des fleurons terminés en points. Pour ce qui regarde le chœur, il n'est pas grand; il est éclairé par quatre vitrages du même goût que ceux des nefs qui vont aboutir à deux petites chapelles, dont celle à votre droite est dédiée à S. Ignace, et celle à votre gauche à la S. Vierge. Au-dessus de ces chapelles il y a de petits jubés qui donnent aussi sur le chœur; sur celui de droite on lit ces mots:¹⁾ Quant au chœur, il est pavé de marbre et au milieu on voit une tombe de marbre bleu où se trouve une inscription gravée à la mémoire de messire Jean de Brandenbourg, mort le 11 mars de l'année 1630, prêtre et conseiller de courte robe au conseil de Luxembourg.

Pour ce qui est du grand autel, son tabernacle était d'ébène, soutenue par des colonnes fleuronées en argent dont les chapiteaux étaient aussi d'argent. Quant au grand tableau, il était placé au fonds; il représentait l'Assomption de la Vierge, et est une excellente copie de Rubens, peinte par un frère de cette société. A votre droite, contre le mur, on admirait un autre tableau de la même main qui représentait le portement de la croix, et à votre gauche la Flagellation, qui sont aussi des copies de Rubens.

Outre cela il n'y a plus rien de curieux que deux grandes statues en bois, de la main d'un sculpteur de Luxembourg, nommé Namur, qui sont d'une passable beauté; ce sont S. Ignace et S. François-Xavier, vêtus de l'habit de l'ordre; l'un tient un livre en main et l'autre un bâton.

Mais, depuis que nous sommes sous les lois de l'empire français, on y trouve à présent le superbe autel de l'abbaye de Munster, qui est placé dans un faux jour; tant il est vrai qu'un ouvrage fait pour une place, devrait y demeurer. Cette translation s'est faite en l'année par la demande du curé de S. Nicolas, appelé J. B. Kæuffer qui, pour pousser son ambition à son comble, avait fait son serment de fidélité avec une demi-douzaine de ses vicaires. On voit aussi dans le chœur les deux grands tableaux de S. Basile et de S. Benoît.

¹⁾ Merjai ne donne pas l'inscription.